



Calcul alimentaire quel tableau de calcul prendre en compte?

Par **Laeticia84**, le **28/05/2020 à 22:50**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si le tableau de calcul des pensions alimentaires que l'on trouve sur les différents sites CAF et autres, sont justes ? En effet, dans mon cas : 3 enfants, garde classique ; le calcul se fait avec 10 % par enfant après déduction d'un minimum. Bref, j'obtiens 900 € alors que mon avocat me dit que je n'obtiendrai jamais plus de 600 €. Qui dit vrai ?

Merci par avance.

Par **Visiteur**, le **28/05/2020 à 23:29**

Bonjour

Le calcul est en général pondéré par la notion de "reste à vivre" sur le salaire du débiteur de la pension.

Il existe un simulateur ici

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire>

Par **Laeticia84**, le **29/05/2020 à 13:35**

Bonjour

Merci pour votre réponse.

C'est bien ce simulateur que j'ai utilisé alors pourquoi mon avocat me dit que je n'obtiendrais jamais plus de 600 euros au lieu des 900 que j'obtiens avec ce simulateur officiel ?

Merci